

Le magazine de **NOTRE** *commune !*
GIVENCHY-EN-GOHELLE

Juin 2024



Journal édité à l'initiative de la Commune de Givenchy-en-Gohelle

Mail : mairie@givenchy-en-gohelle.fr

Tél. : 03.21.60.90.90 - www.givenchy-en-gohelle.fr

S O M M A I R E



Edito	3
La parole aux associations	4
Retour sur évènements	5
Pâques 2024	6
Du nouveau	11
Info travaux	12
Entreprendre	13
Budget	14
Etat Civil	18
Conseil Municipal	19
Sports et bien-être	20
Informations pratiques	21
Expressions libres	22
Urbanisme	24



Mairie de Givenchy-en-Gohelle
Place Raoul Briquet - Tél. : 03.21.60.90.90
Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mairie@givenchy-en-gohelle.fr
www.givenchy-en-gohelle.fr



Médiathèque - Le Préau Livre
Allée du 85ème bataillon des Nova Scotia Highlanders
Tél. : 03.21.58.66.19
mairie@givenchy-en-gohelle.fr
www.givenchy-en-gohelle.fr

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les bourgeons sont éclos, les fleurs du printemps ont illuminé nos jardins, et bientôt le soleil longtemps espéré embrasera nos rues et les jours s'étireront avec délice : je suis heureux de vous adresser ce message pour célébrer l'arrivée tant désirée de l'été dans notre belle commune.

Je suis satisfait de constater que notre village rayonne non seulement par la chaleur de ses habitants, mais également par sa bonne santé financière. C'est une fierté de partager avec vous la bonne nouvelle de la santé florissante de notre commune. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous avons pu maintenir malgré le désengagement récurrent de l'état, un équilibre budgétaire solide, permettant ainsi de soutenir nos projets et initiatives pour le bien-être de tous nos citoyens. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, tout au long de l'année, veillent sur nos finances, **et nous permettent pour la 11^{ème} année consécutive de ne pas augmenter la part communale des impôts.**

C'est également avec une grande joie que je souhaite mettre en lumière les nombreuses fêtes et événements qui animent notre village. Ces moments de partage et de convivialité renforcent le tissu social qui fait la richesse de notre communauté. Chacun de ces moments contribue à faire de notre commune un lieu dynamique et chaleureux. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers tous les bénévoles dévoués qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire de nos fêtes et événements de grandes réussites. Leur engagement désintéressé et leur passion sont les piliers sur lesquels reposent le succès de notre communauté.

Enfin en ce début de période estivale, je souhaite une nouvelle fois mettre en avant l'esprit de solidarité qui nous anime. Plus que jamais, il est essentiel de cultiver la bienveillance et l'entraide au sein de notre communauté. Ensemble, nous sommes plus forts, et c'est en unissant nos forces que nous pourrons surmonter tous les défis qui se dresseront sur notre chemin.

En conclusion, je vous invite à profiter pleinement de cet été qui, je l'espère, sera radieux. Qu'il soit synonyme de joie, de partage et de belles rencontres.

N'oublions jamais qu'unis, main dans la main, nous construisons l'avenir de notre chère commune.

Pierre Sénéchal
Maire de Givenchy
en Gohelle



1^{er} Avril 2024 : création d'une nouvelle association :

« Ensemble la vie est belle ».

Son but est de favoriser la pratique d'activités ludiques par le biais des jeux de cartes dont la belote.

L'association vous accueille chaque

vendredi, de 14h30 à 18 heures, au 3 Place Raoul Briquet, au rez-de-chaussée, autour d'un café dans une ambiance conviviale et des plus chaleureuse !

Tarif adhésion pour cette année : 37.50 € - Adhésion année complète : 50 €

Contact du président : Claude DUBOIS - 06.79.74.93.96



Les après-midi du Foyer Rencontres et Loisirs

Un peu d'ennui, besoin de contact, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un moment de convivialité à partager avec les membres du Foyer Rencontres et Loisirs.

Nous vous attendons à la salle

des fêtes de 14h30 à 17h30 chaque jeudi après-midi pour jouer à différents jeux de société, partager un goûter, une sortie, papoter de tout de rien, rigoler et surtout passer un bon moment.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre la

présidente, madame Camphin, au 06 89 7138 53

ou la secrétaire, madame Ravry, au 06 03 94 74 07.



Récemment... le concert à l'église



Le dimanche 14 avril, l'église Saint-Martin a ouvert ses portes pour accueillir le concert de l'ensemble symphonique de Lambersart, dirigé par Jacques PONCHEL.

L'auditoire s'est vu enchanté par un programme puissant et des acoustiques incroyables.

Le lieu s'accordait superbement aux émotions transmises par ces accords.

Cette émotion s'est vue décuplée lorsque le chef Jacques PONCHEL, Givenchysois de souche, a dédié le morceau intitulé « Carmen » à M. Jacques HINAUT, son ancien instituteur. L'émotion était palpable sur les deux visages.

Et plus ancien !

QUI SE SOUVIENT ?

Voici une coupure de presse concernant la rubrique « faits divers » d'un journal...

Nous ne connaissons ni le mois, ni l'année... Alors nous faisons aujourd'hui appel à votre mémoire !

Vous avez des informations à nous communiquer ?

N'hésitez pas à passer en mairie pour nous raconter l'histoire de cette histoire !

Pour que la vie de Givenchy en Gohelle et ses anecdotes restent toujours en mémoire...

A GIVENCHY-EN-GOHELLE
**Vol à main armée
par des bandits masqués**
Lundi dans la soirée, vers dix heures, deux individus masqués tenant en main un revolver, se sont introduits dans un estaminet tenu par M. Pierre Tiqué. Ce dernier, ainsi que sa femme, étaient montés se coucher, confiant la garde du débit à leur fille.
En voyant apparaître les malfaiteurs, la jeune fille crut tout d'abord à une plaisanterie de clients ; ce n'est que lorsqu'elle vit l'un des bandits vider le contenu du tiroir-caisse dans ses poches, et prendre ensuite la fuite, qu'elle appela ses parents. Mais il était trop tard, le coup était fait. Toutefois, un passant, Jean Viseux, qui avait entendu les appels de Mlle Tiqué, voulut arrêter les malfaiteurs ; mal lui en prit, car l'un d'eux lui tira un coup de revolver qui, heureusement n'atteignit pas le courageux jeune homme.
Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Vous avez des anecdotes sur votre enfance, le village d'avant... ?

Venez les partager en mairie pour le prochain bulletin ! Nous les publierons avec grand plaisir !



Cette année encore, le lapin de Pâques s'est amusé à dissimuler dans les Jardins Serrier de petits œufs plastiques, et vides en plus !

Mais quelle belle surprise de recevoir en échange un sachet complet de gourmandises en chocolat !



Ce lapin de Pâques est décidément joueur et farceur, ... mais tellement gourmand et généreux !

A l'année prochaine petit lapin !



Distribution des cadeaux aux enfants





*Quel succès
pour cette
première
édition !*





Sur inscription, il s'agissait pour la première année, de retrouver, cachés dans le village, 3 œufs de couleur OR...
Grâce aux indications fournies en direct par la mairie, les habitants ont pu s'amuser dans ce jeu de piste.
Trois grosses poules en chocolat étaient à gagner, et petits et grands ont passé un très bel après-midi, avec le sourire et le soleil en prime !



Pâques avec nos aînés...



Encore un savoureux moment de partage,
de convivialité, de bonne humeur... autour d'un « nid-fraisier » !
Merci la Boulangerie Les Deux Amis de Givenchy !



Souhaitons lui la bienvenue !

Bienvenue à Bruno Camus, nouvel atout aux Services Techniques Municipaux !

Nous sommes ravis de l'accueillir au sein de notre équipe.

Arrivé le 25 mars dernier, M. Camus apporte avec lui une expertise précieuse, renforçant ainsi nos capacités à servir au mieux les habitants.

Doté d'une solide expérience en travaux du bâtiment et après 15 années dans une mairie de l'agglomération lensoise, M. Camus a choisi de travailler pour sa commune.

Que ce soit pour l'entretien des espaces verts, la gestion des infrastructures notamment pour les systèmes de chauffage ou le



Bruno CAMUS

soutien aux festivités communales, nous pouvons compter sur son professionnalisme et son savoir-faire. Il apporte avec lui un carnet d'adresses de professionnels permettant de faire des économies substantielles.

Son arrivée renforce l'engagement continu de la municipalité à fournir des services de qualité et un cadre de vie agréable à nos givenchysois.

Nous vous encourageons très chaleureusement à lui souhaiter la bienvenue ! Et nous lui souhaitons un grand succès dans ses nouvelles fonctions.

Au revoir ZOË ... Bonjour e-208 !

Après de bons et loyaux services rendus pour les déplacements des employés municipaux, des élus et pour le service "Minguet'mobile", notre contrat d'engagement avec la Zoé a pris fin.

Nous pouvons maintenant compter sur la e-208, 100% électrique, pour prendre le relais.

Elle intègre désormais la flotte des véhicules municipaux.

Respect de l'environnement, économe en énergie, silencieuse et confortable...

Autant d'atouts qui seront appréciés par les différents utilisateurs !



"Roulez en électrique, roulez avec Monique !"

Une Œuvre d'Art au Cœur de Givenchy

La place Briquet de la commune s'est récemment embellie d'une nouvelle œuvre de street art. Rouge, artiste bordelaise de renom aux multiples talents, a réalisé cette fresque murale spectaculaire sur le transformateur électrique, dans le cadre du projet artistique dirigé par M. Capet de l'association Run.da.ART. Ce projet a bénéficié d'un généreux financement de 1 750 euros de la part de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

La fresque, riche en couleurs et en symboles, capte immédiatement le

regard et invite à la contemplation. Les enfants de l'école primaire ont été impliqués tout au long du processus, des ateliers ont été proposés, renforçant ainsi le lien entre l'artiste et les habitants.

Cette fresque n'est que le début d'une série d'initiatives prévues dans le cadre du projet Run.da.ART. D'autres espaces publics de l'agglomération pourraient prochainement se voir embellis par des œuvres d'art similaires, faisant de Givenchy-en-Gohelle et de ses environs un véritable musée à ciel ouvert.

Pour admirer cette œuvre, rendez-vous à la place Briquet de Givenchy en Gohelle et laissez-vous emporter par la beauté et la signification de cette fresque murale exceptionnelle.

Pour plus d'informations sur les prochaines initiatives artistiques, consulter :

www.rougehartley.bigcartel.com

<https://www.instagram.com/rouge.hartley>

<https://rundaart.com/>

<https://rundaart.com/>



Les éclairages LED ... Une idée lumineuse !

La municipalité continue d'honorer ses engagements en matière de sobriété énergétique.

Le changement des luminaires des différents bâtiments de la commune avance à grands pas.

Laissez-nous vous éclairer sur les avantages de ces nouveaux luminaires :

- **Économies d'énergie** : les LED sont comme des fourmis travailleuses, elles font beaucoup avec peu ! Elles consomment moins d'électricité, ce qui allège notre facture et préserve nos ressources.
- **Durabilité** : nos LED sont de véritables athlètes de l'éclairage, avec une durée de vie longue comme un jour sans nuage. Fini les

remplacements d'ampoules tous les quatre matins !

• **Qualité d'éclairage** : les LED offrent une lumière claire et uniforme, idéale pour le confort des yeux !

• **Protection de l'environnement** : en réduisant notre consommation d'énergie, nous faisons un pas de plus pour la planète.



En avril 2024, la fourniture et la pose d'une main courante tubulaire ont été réalisées, un projet crucial visant à améliorer les infrastructures du stade en vue d'obtenir un classement fédéral en T6. Cette étape est essentielle pour permettre au Football Club de Givenchy de participer à la division 4 du district Artois. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Bonnet Paysage pour un coût total de 12 350 euros hors taxes. Pour mener à bien ce projet, la commune, aidée par le Président du Club, Monsieur Pierre Cattoen, a pu bénéficier d'une subvention de la Fédération d'Aide au Football Amateur (FAFA), une aide précieuse qui a couvert une partie significative des frais engagés. Cette subvention de 4 900 euros s'inscrit dans le cadre du soutien au développement des infrastructures sportives locales.

Une main courante au stade

La main courante tubulaire installée répond aux exigences de sécurité et de conformité imposées par les instances fédérales. Sa pose assure non seulement la sécurité des spectateurs, mais également celle des joueurs, tout en délimitant clairement l'aire de jeu.

Le FCG guidé par son Président, pourra entamer sa progression en division 4 avec des installations conformes aux standards de la fédération, marquant ainsi un tournant dans l'histoire sportive de la commune.

La municipalité ne compte pas s'arrêter là et envisage notamment la rénovation de l'éclairage du stade en LED. Ces initiatives démontrent l'engagement de la commune à soutenir le sport local et à offrir des infrastructures de qualité à ses habitants.



Bienvenue chez nous !

Pour beaucoup d'entre nous, ce bel endroit reste « l'Élevage de la vallée » et petits et grands de notre village y ont de bons souvenirs. Hélas, depuis quelques temps, ce club hippique a vu se succéder plusieurs gérants pour des périodes plus ou moins longues. Aujourd'hui, il semble retrouver un nouveau souffle de vie et des promesses d'avenir avec l'arrivée d'un dynamique jeune couple, bien décidé à lui rendre ses lettres de noblesse.

Sophie Procureur et son compagnon, Benjamin Legay ont déjà bien œuvré pour rendre l'endroit propre, accueillant, pratique et sûr pour les équidés qui y vivent.

Sophie y louait déjà plusieurs boxes quand la gérance s'est libérée. Elle a donc décidé de relever le défi et il semble même gagné puisque

les écuries sont pleines et des activités dynamiques redonnent vie à ce lieu.



La jeune femme est depuis 2015 en entreprise individuelle. Elle est titulaire du BPJEPS en équitation western et d'un brevet fédéral d'équitation éthologique. Et si elle a

choisi le nom de « Kontikifarm », c'est en référence à l'histoire du célèbre radeau mais aussi pour un clin d'œil familial.

La « Kontikifarm » est donc essentiellement une pension pour chevaux dont les propriétaires pratiquent l'équitation western. On y propose aussi des formations, entraînements et débouillage.

Sophie a bien sûr d'autres projets notamment l'accueil d'enfants et d'adolescents, des animations et des spectacles...

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à vous y rendre ou à consulter leur page Facebook : KONTIKIFARM - 06 19 23 19 05 - Kon.tiki.farm@gmail.com - Facebook : kontikifarm

M. PUZA, le Centre de Loisirs, et « la balance calorique » ...

Les 27 février et 5 mars 2024 s'est tenue, lors du centre de loisirs, une intervention sport-santé avec pour thème « la balance calorique », animée par un membre de notre village, Sylvain PUZA, coach sportif de métier.

Le but de cette intervention était d'apprendre aux jeunes à faire la balance entre les activités physique et l'alimentation.

Il fallait d'abord savoir nommer les différents états de forme, à savoir entre autres la maigreur, l'état de référence, le surpoids et l'obésité.

Ensuite les jeunes ont pris conscience que chaque aliment apportait au corps un certain nombre de calories, pendant qu'à l'inverse chaque activité physique ou moyen de se déplacer permettait de dépenser un autre nombre de calories.

Munis d'une balance, les enfants ont ensuite usé de calculs pour permettre à deux cobayes fictifs, Anna et Tommy, d'atteindre une somme de calories journalières permettant à ces derniers d'être classés dans un état de forme optimal.

Au passage l'intervenant a souligné l'importance que peuvent avoir les émotions sur l'état de santé, et qu'ainsi, pour éviter de créer de la frustration avec des restrictions alimentaires, il valait mieux rééquilibrer la balance avec une activité physique supplémentaire, ou un meilleur moyen de déplacement.

Une chose est certaine, c'est qu'au vu du nombre de mains levées à chacune des questions posées, le sujet a semblé passionner son public.

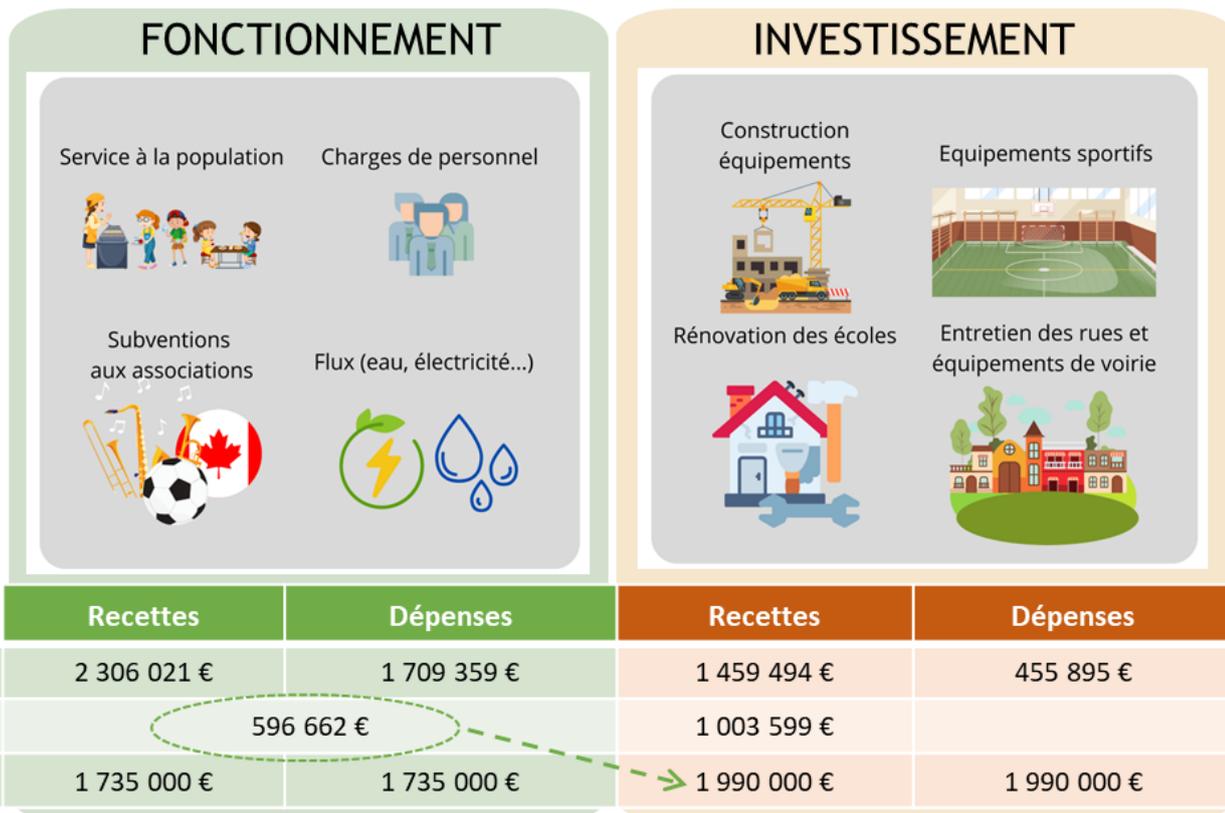
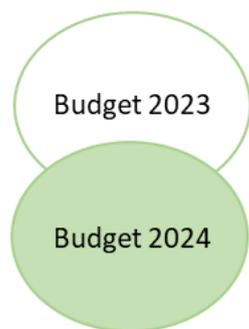


Votre budget 2024

Le compte administratif de l'année 2023, le budget primitif 2024 et leurs annexes ont été votés en séance du conseil municipal le 13 avril 2024

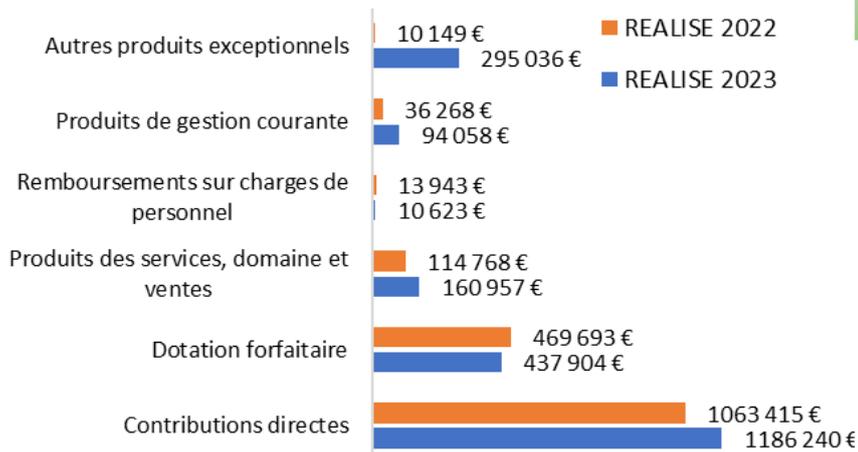
En un clin d'œil pour les pressés...

- **Fonctionnement** : Assurer le financement des services communaux et des équipements collectifs utilisés chaque jour par le citoyen.
- **Investissement** : Créer et améliorer les structures municipales et le cadre de vie.



La maîtrise rigoureuse du fonctionnement permet de ne pas augmenter les impôts et d'investir avec un recours à l'emprunt minimum et limité pour les projets structurants.

En transparence et en détail pour les curieux...



Recettes de fonctionnement 2023

Les principales recettes de la commune sont :

- les produits de services (cantine, centre de loisirs, etc...) pour 160 957 €,
- les dotations de l'Etat pour 437 904 €,
- les recettes des taxes foncières et autres contributions pour 1 186 240 €.
- la plus-value sur des ventes de terrains pour 295 036 €,
- Les revenus des locations et produits de gestion pour 94 058 €.

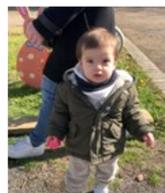
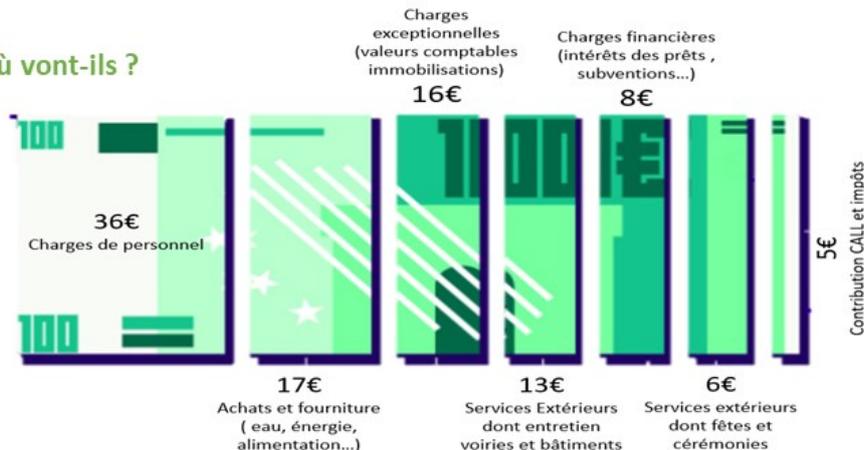
pour un total de **2 306 021 € de recettes.**

En transparence et en détail pour les curieux...

Dépenses de fonctionnement 2023

Les dépenses de la commune se portent à 1 709 359 €. Ainsi la commune bénéficie d'un excédent de fonctionnement de 596 662 €. Cette somme est totalement transférée en investissement pour l'autofinancement des grands projets.

Quand la mairie dépense 100 euros, où vont-ils ?



Recettes d'investissement 2023

Quelles sont les ressources de la commune ?

- Subventions pour 263 061 €
- Fonds de compensation de la TVA pour 172 492 €
- Taxe d'aménagement 50 279 €
- Cession de terrains pour 93 351 €
- Résultat reporté de l'année précédente 411 258 €
- Excédent de fonctionnement 239 567 €

Recettes d'investissement en 2023
1 459 494 €

834 678 € de subventions reçues par les partenaires en 2 ans

Dépenses d'investissement 2023

Etudes et constructions réalisées en 2023	Montants
Equipement sportif Gérard Delorme	114 228 €
Acquisitions et réserves foncières	114 101 €
Solde travaux de sécurisation routière	29 413 €
Aménagement de la cour de l'école primaire Sévigné Buisson	13 451 €
Salle du conseil	10 439 €
Système de sécurisation incendie-intrusion des écoles	9 672 €
Etude réfection chaufferie école primaire et mairie	9 450 €
Etude et programmation projet école maternelle	8 844 €
Etude entrée de la mairie	8 048 €
Extension de réseau Victor Hugo	7 787 €
Logiciel périscolaire	6 660 €
Solde travaux école primaire Sévigné-Buisson	5 764 €
Mobilier urbain	5 473 €
Etude pour la réalisation d'un parc paysager	2 785 €
Matériel de bureau ergonomique	1 536 €
Plantation d'arbres pour le verger des vignes	806 €
Remboursement capital des emprunts	59 027 €
Opérations d'ordres comptables	48 411 €
Total des dépenses d'investissement 2023	455 895 €



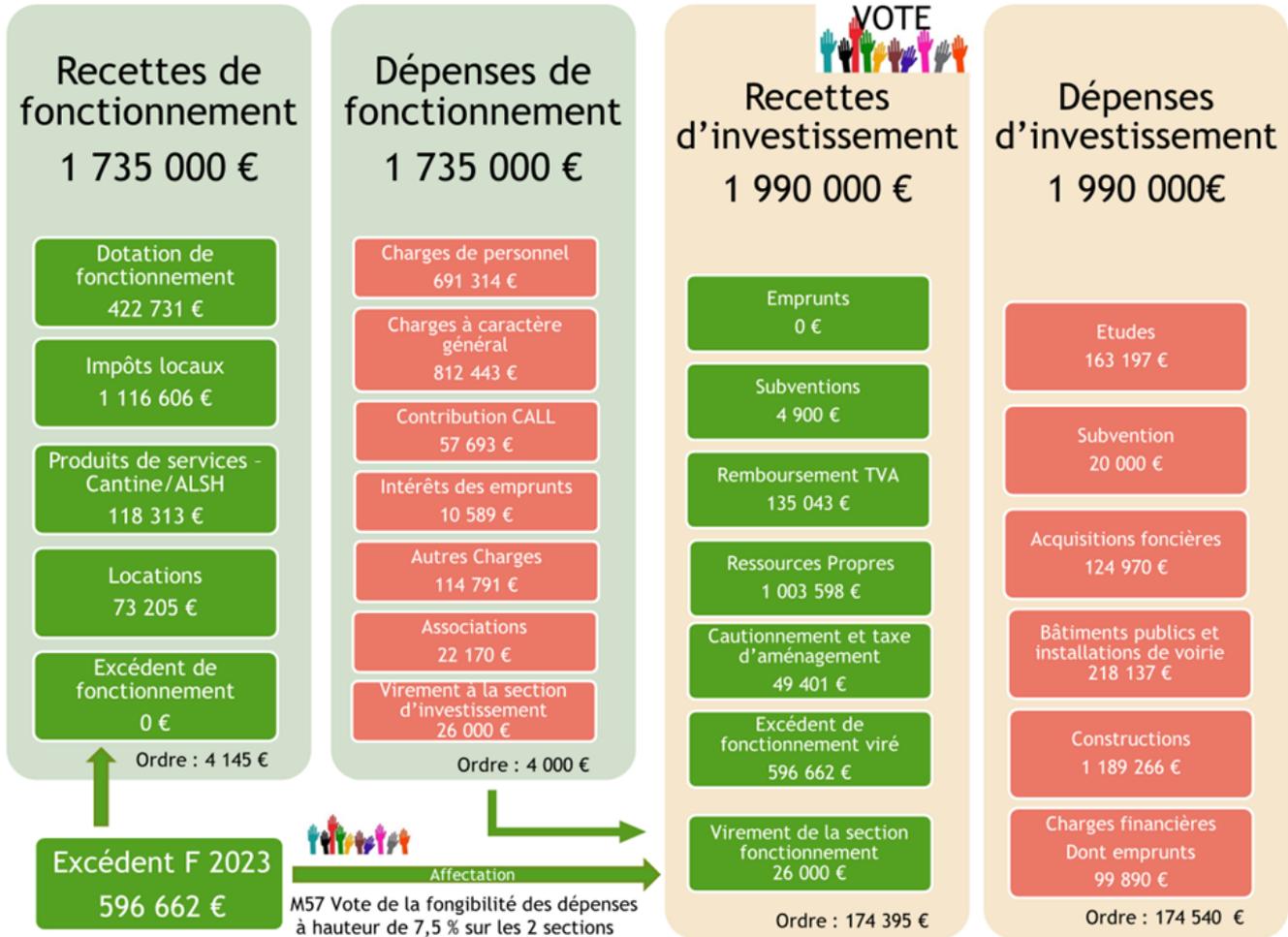
Budget primitif 2024



Pour la 11ème année consécutive, le budget a été construit sans augmentation de la part communale des impôts directs.

Proposition votée à l'unanimité

BP Commune 2024



Budget présenté par Guillaume VEGA, Adjoint aux finances.

voté à la majorité par 16 voix pour

vote contre pour 3 voix du groupe minoritaire Givenchy Naturellement

Fonctionnement 2024

- Pas d'augmentation des tarifs des services, gratuité de nombreuses activités
- Ouverture de la garderie extrascolaire du mercredi toute la journée
- Ouverture du centre de loisirs sur 7 semaines au lieu de 6 semaines auparavant
- Pas de baisse de l'enveloppe des subventions aux acteurs associatifs
- Gestion économe des bâtiments (référénts dans chaque structure)
- Gestion différenciée des espaces verts pour la biodiversité
- Renégociation des contrats et mise en concurrence des prestataires, etc...

Quelles sont les grands projets d'investissement en auto-financement ?

En 2023, la municipalité a décidé de lancer en parallèle 2 grands projets structurants :
La reconstruction de l'école maternelle et l'extension de la salle des sports, fléchés au budget 2024, en auto-financement, pour un montant global de 1 246 445 euros.
En détail :



Travaux pour l'extension de la salle des sports
Lisse du terrain de football
Provision école maternelle
Enveloppe totale 1 189 266 €

Etudes de programmation pour l'école maternelle
Etude pour l'extension de la salle des sports
Montée au Monument canadien
163 197 €



Enveloppe réserves foncières selon opportunités
124 970 €

Eclairage public de la résidence Verts Feuillages
et aux terrains de football
32 779 €



Bâtiments publics
Remplacement de menuiseries, mise aux normes électrique,
installation d'éclairage LED, stores à l'école primaire
81 145 €

Installations de voirie
Totem mémoriel crash Halifax
Rampe de l'escalier du jardin Serrier
35 367 €



Mobilier de la salle des fêtes
40 000 €

Monsieur Guillaume VEGA reste à votre disposition pour toute question
mairie@givenchy-en-gohelle.fr



Les Célébrations de PACS



Emilie DELOMEL
Fabien SKRZYPCZAK
le 14/02/2024



Brenda GARDINAL
Raphaël DECOIN
le 20/03/2024



Margaux RAOULT
Tom FOLLET
le 30/04/2024



Etat Civil

NAISSANCES :

- Priam DWORACZEK, le 24/01/24 - Olivia BATALKA, le 30/01/24 - Médine KASSI, le 06/02/24 - Manoé DUFRESNOY le 14/02/24 - Milhan GHOUL, le 21/03/24 - Andréa BUTIN, le 04/04/24 - Léo BENOIT, le 01/05/24 - Anaïs COPIN COCUSSE, le 05/05/24

MARIAGE :

- 20/04/2024 HASTÉY Frédéric et KLACZYNSKI Blandine

DECES :

- 12/01/2024 - Mme BILLET veuve TYTGAT Marie-Thérèse
- 15/03/2024 : Monsieur CAVIGNAUX Jean-Benoît
- 04/04/2024 : Mme HAUTECOEUR veuve COPIN Martine
- 28/04/2024 : Mme CAYET Josette
- 17/05/2024 : Monsieur GATNER Richard

*La Mairie vous relate les naissances dont elle a eu connaissance de la part des communes environnantes.
Si votre enfant n'apparaît pas dans la liste merci de vous rapprocher du service jeunesse de la Mairie,
Delphine CONSEIL 03.21.60.90.92*



Séance du 13 février 2024

Minute de silence pour Monsieur Robert BADINTER -
 Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2023 *unanimité* - Approbation du procès-verbal du 20 décembre 2023 *unanimité* - Création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal 1ère classe à temps complet pour les services techniques *unanimité* - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2024 – ligne 2131 Bâtiments publics pour 15 000 euros et ligne 231 Immobilisations corporelles en cours pour 155 240,17 euros *unanimité des suffrages exprimés 16 pour et 3 abstentions*

Séance du 20 mars 2024

Approbation du procès-verbal du 13 février 2024 unanimité - Minute de silence pour Monsieur Jean-Benoît CAVIGNAUX - Extension de la salle des sports – Bureaux de contrôle technique et coordinateur sécurité *Adoption à l'unanimité des suffrages exprimés par 16 voix pour et 3 abstentions* pour confier la mission de contrôle technique de la construction de la salle des sports pour une prestation de 8 100 euros hors taxes et la mission sécurité et protection de la santé et 8 975 euros hors taxes à SOCOTEC Construction Arras. Prestation d'étude thermique pour l'optimisation du projet sur le plan énergétique confiée à Accord Thermique à Trégnieux.

Autorisation d'ester en justice *unanimité* pour l'introduction de recours contre les actes de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) remettant notamment en cause la convention fixant les modalités de répartition de la dotation de solidarité intercommunautaire. Désignation de Maître Kern et du cabinet AEDILYS pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

Séance du 13 avril 2024

Retrouvez les éléments du budget 2024 en pages centrales - Approbation du PV du 20 mars 2024 *unanimité* - Compte Administratif, Compte de gestion et affectation du résultat du budget principal 2023 –

résultat de fonctionnement de 596 662.63 euros affecté au compte 1068 en recette d'investissement *Adoption à l'unanimité des suffrages exprimés par 15 voix pour et 3 abstentions*

Fiscalité 2024 – pas de modification des taux : taxe foncière propriétés bâties 48.61 % ; taxe foncière propriétés non bâties 79.50 % ; taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) 17.67 % *unanimité* - Budget commune 2024 section de fonctionnement 1 735 000 euros et section d'investissement 1 990 000 euros *Adopté à la majorité par 16 voix pour et 3 contre*

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2024
Amicale Laïque	3 000,00 €
Handball Club	5 000,00 €
Société de chasse	350,00 €
Foyer rencontres et Loisirs	200,00 €
D.D.E.N.	30,00 €
ADATEEP	38,00 €
Anciens Combattants	150,00 €
Coop scolaire école primaire	1 600,00 €
Coop scolaire école maternelle	1 200,00 €
S.E.G.M.G.	200,00 €
Les amis du Mémorial Canadien	40,00 €
Confrérie du Vignoble	550,00 €
Judo Club	3 000,00 €
Boule Givenchysoise	300,00 €
Histoire locale	150,00 €
Les Amis des écoles de Givenchy	300,00 €
PARTICIPATION clsh PERSONNEL	400,00 €
La Compagnie de John	800,00 €
Football Club de Givenchy	3 250,00 €
Given'chats	500,00 €

- Subventions aux associations – année 2024 *unanimité* : - Recrutement de l'équipe d'animation pour les centres de loisirs *unanimité* - Provision créances douteuses pour un montant de 3 500 euros (proposition du service de gestion comptable de Lens) *unanimité*

Gaël DELAUMENIE, un champion de France à Givenchy !



Le 24 février, Gaël Delauménie, Givenchysois de 17 ans, a réalisé un exploit remarquable en devenant champion de France d'athlétisme lors des Championnats de France Cadets Juniors en salle à Nantes. En parcourant la distance de 60 mètres en 6'91, il a non seulement remporté la médaille d'or, mais aussi battu

son propre record personnel.

Ce jeune athlète prometteur, membre du club RC Lens Athlétisme, a démontré une progression constante et une détermination sans faille. Sa performance exceptionnelle à Nantes témoigne de son talent et de son travail acharné, et marque une étape importante dans sa carrière sportive.

Evidemment, il n'est pas arrivé à ce niveau par hasard. Le talent, le travail et un entourage qui compte avec son papa qui est entraîneur au sein du RC Lens Athlétisme et sa maman dotée d'excellentes capacités athlétiques dans sa jeunesse permettent de voir l'avenir avec opti-

misme.

Ce titre de champion de France est une récompense bien méritée pour Gaël, qui représente avec fierté son club et sa commune.

L'avenir s'annonce brillant pour ce jeune athlète qui espère améliorer encore ce printemps son temps sur 100m (déjà à 10''66) pour se qualifier pour les championnats d'Europe de sa catégorie !

La municipalité a souhaité l'encourager et le féliciter en le mettant à l'honneur lors des Giv'olympiques du 1^{er} juin.

Toutes nos félicitations Gaël !

Séances de relaxation avec Mme PLUTA...

Depuis 2022 des séances de relaxation sont proposées aux adultes de la commune, sur inscription, par Amélie PLUTA, énergéticienne et praticienne de bien-être.

Un samedi matin par mois, les bénéficiaires se retrouvent salle de l'Ancienne Poste, entre la mairie et la boulangerie.

Bien calés dans leur fauteuil de relaxation, et au chaud sous leur plaid, ils peuvent ainsi profiter de l'ambiance calme et d'un moment de plénitude.

La voix douce et réconfortante d'Amélie permet le « lâcher prise » pour quelques minutes de relaxation.

Le « réveil » se fait alors tout en douceur, autour d'une tasse de café !

Les inscriptions sont toujours ouvertes. Alors rendez-vous en mairie et inscrivez-vous pour faire partie du groupe !

Pour la contacter :

Amélie PLUTA

06.65.29.93.03,

54 rue Dégréaux

Givenchy-en-Gohelle





AUCUN CHANGEMENT PENDANT L'ÉTÉ !

Les Services de l'Agence Postale Communale vous accueillent
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Dernière opération financière 17h15

LE PREAU LIVRE

JUILLET :

Du mardi au vendredi : de 10h - 12h

AOÛT :

Fermé



« Terre & Mer » Exposition photos de Gilles CREPEL

Du 13 Mai jusqu'à la fin du mois, la médiathèque Le Préau Livre a accueilli l'exposition photos de Gilles CREPEL, intitulée : « **Terre & Mer** ».

Gilles CREPEL réside à Vimy. Il a commencé la photographie à l'âge de 20 ans.

Autodidacte, les thèmes abordés au début oscillaient entre famille et vacances. Mais envahi par le virus, il n'a jamais cessé de se former. Après être passé par l'argentique, il s'est converti au numérique, avec la maîtrise de la postproduction sous lightroom et photoshop.

Depuis ses débuts, il ne se déplace jamais sans appareil photo, afin de capter notamment tous les aspects de la nature, et à toutes heures de la journée.

Depuis trois ans, M. CREPEL se spécialise dans la photo nature.

Il propose ses photos sur toile, aluminium, plexi... mais le mieux est d'aller voir directement sur sa galerie !



Site : Photo-horizon.com

Facebook : [gilles crepel](#)



Givenchy Naturellement

Lors du récent conseil du 29 mai, le maire a annoncé qu'il « mettrait, bien volontiers, un terme à la rubrique questions diverses »

Il supprimerait ainsi au groupe minoritaire sa seule possibilité d'émettre ouvertement un avis sur la vie de notre commune et il briserait également un lien utile et nécessaire permettant aux givenchysois.es d'exprimer leurs doléances et leurs attentes par notre intermédiaire.

De ce fait, nous ne pourrions évoquer :

- l'insécurité, pourtant présente dans le village
- le manque de professionnels de santé
- l'insuffisance de transports en commun
- l'absence d'accueil pour les nouveaux résidents
- l'impact de la transition énergétique sur notre village
- le déficit de débats publics pourtant nécessaires à l'élaboration d'un schéma directeur cohérent des grands projets
- les choix arbitraires faits par le groupe majoritaire pour prioriser les projets: exemple, favoriser l'extension de la salle des sports par rapport à la réfection de l'école maternelle définie comme « urgence absolue » lors d'un conseil municipal en juin 2023

Ajouter à cela que pour accéder aux documents nécessaires à certaines délibérations, nous devons en faire la demande contrairement à son groupe. Aussi, comment pouvons nous bloquer des projets comme l'indique la rumeur, alors que nous ne représentons que 3 voix sur 19 ?

Ignorer notre groupe, c'est bafouer une partie de nos concitoyens. Enfin, vous avez remarqué que le conseil municipal n'est plus diffusé « en live » sur Facebook. Que doit-on en conclure ?

Si comme nous, vous estimez que la gestion de notre commune ne vous convient pas :

**RENDEZ-VOUS LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024
DES 18H**

AU CAFE « L'ERABLE »

Pour Givenchy Naturellement
Bernadette CAMPHIN, Alain DUFRESNE et Jean Louis WOUTS
Nous contacter :
givenchy.naturellement1@gmail.com



Facebook





Le printemps, le temps du renouveau, du retour des beaux jours et avec eux le vote du budget 2024.

Le budget municipal, voté par la seule majorité, porte cette triple ambition : rénover, concrétiser, préparer le Givenchy de demain. Notre feuille de route est constante : agir pour que votre quotidien soit amélioré et proposer des services municipaux de qualité.

Nous sommes heureux de constater que l'ensemble des actions portées par l'équipe majoritaire, traduites et financées dans ce budget, connaissent une réussite : plus de 100 enfants fréquentent la cantine chaque jour, le centre aéré et la garderie ont vu leurs plages d'ouverture augmentées devant la demande et font le plein., le service de mobilité « roule » à plein régime et l'ensemble des ateliers et moments de « vivre ensemble » qui ponctuent l'année (Noël, Pâques, fête au village, feux d'artifice...) toujours proposés gratuitement, réunissent de plus en plus de monde.

Beaucoup de ces projets profitent des derniers investissements structurants récents : école, cantine, parc sportif, boulangerie, voierie... Investissements que nous souhaitons poursuivre, dans un contexte économique particulièrement sensible et contraignant, prenant en compte la poursuite du désengagement de l'Etat et la hausse des prix de l'énergie, des achats, et des salaires.

Ce budget adapte ses ambitions, réalise le projet municipal sans peser sur le portefeuille des Givenchysois, sans augmenter la part communale des impôts locaux (pour le 11^{ème} budget consécutif !).

Les investissements se poursuivent dans un rythme adapté avec l'autofinancement de l'extension de la salle des sports, avec des critères de construction qui garantissent les meilleures performances environnementales. Nouvel équipement qui facilitera la mixité et proposera de nouveaux espaces pour la pratique de nouvelles activités. Les études pour la rénovation de l'école, la réfection de certains réseaux d'éclairage et le changement de mobilier à la salle des fêtes trouvent également place dans ce budget.

Tout ceci ne serait possible sans l'extrême rigueur de chaque élu portant un ou plusieurs projets, souvent contraints par les enveloppes budgétaires à tenir. Chaque membre du groupe majoritaire apporte ainsi, tel le colibri de la légende, sa petite part au respect scrupuleux de ce budget.

Guillaume VEGA
Adjoint au maire en charge des finances



*Des femmes et des hommes du quotidien...
... résolument tournés vers l'avenir !*



Les formalités Administratives en Urbanisme



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Saut hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)